



FEDERAL BRIDGE CORPORATION
SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

2^E TRIMESTRE (T2) — NON AUDITÉ

**Pour la période de six mois se terminant le
30 septembre 2017**

Table des matières

1.0	Introduction.....	2
1.1	Déclarations prospectives	2
1.2	Importance relative.....	2
2.0	Profil de l'entreprise	2
2.1	Mandat.....	3
2.2	Perspectives	3
2.3	Changements importants.....	4
3.0	Gestion du risque	5
4.0	Résultats trimestriels	5
4.1	Résultats d'exploitation	5
4.2	Performance financière par rapport au plan d'entreprise	10
4.3	Rapports sur l'utilisation des crédits.....	11
5.0	États financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la spfl.....	12
5.1	Déclaration de responsabilité de la direction.....	12
5.2	État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière	13
5.3	État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global.....	14
5.4	État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres	15
5.5	État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie	16
5.6	Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités	17

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport financier trimestriel intermédiaire présente les principales activités et initiatives, les risques et les résultats financiers de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2017. Ce rapport financier a été préparé conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Norme internationale des rapports financiers (IFRS) 34, Information financière intermédiaire. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités et ses notes afférentes, jointes aux présentes. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1.1 Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations et des renseignements de nature prospective. Ces prévisions se fondent sur des résultats anticipés, attendus ou projetés par la SPFL. Elles comportent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels ou les réalisations de la Société soient substantiellement différents des réalisations ou résultats futurs explicitement ou implicitement mentionnés dans ces prévisions.

1.2 Importance relative

La direction utilise le principe de l'« importance relative » pour déterminer le contenu du rapport financier trimestriel. Elle tient compte de tout renseignement qui pourrait influencer les décisions économiques des parties prenantes de la SPFL, soit par son omission ou son inexactitude, en fonction des circonstances environnantes.

2.0 PROFIL DE L'ENTREPRISE

La SPFL est responsable des intérêts fédéraux canadiens de quatre des onze ponts internationaux situés en Ontario, et son siège social est situé à Ottawa, en Ontario. Les responsabilités et alliances de la SPFL sont variées et reflètent la situation géographique unique de chaque pont. La SPFL est propriétaire d'actifs et elle assure la supervision à l'égard de l'exploitation des ponts, gère les accords internationaux associés aux ponts, dirige les fonctions d'ingénierie et d'inspection ainsi que celles de la gestion des projets d'investissements en immobilisations.

La diversité des opérations dans le portefeuille de ponts est importante. Le pont Blue Water est celui où il y a le plus grand volume de véhicules, le contexte opérationnel du pont international de la voie maritime est celui présentant le plus de défis à l'égard de l'environnement, tandis que la démographie et les tendances du trafic présentent de grandes différences au pont international des Mille-Îles et à celui de Sault Ste. Marie.



2.1 Mandat

Le mandat de la SPFL consiste à fournir le plus haut niveau d'intendance de sorte que ses ponts internationaux et structures associées soient sécuritaires et efficaces pour les usagers.

Les responsabilités ou activités de la Société sont :

- a) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la reconstruction de ponts ou d'autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, y compris les approches, les servitudes, l'équipement de transmission d'électricité ou de communication, les pipelines intégrés avec ces ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, reliant la province de l'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis, soit par la Société seule, soit conjointement ou en collaboration avec une autre personne, entité juridique ou administration gouvernementale au Canada ou aux États-Unis;
- b) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la construction d'autres ponts ou structures, installations, travaux ou propriétés connexes, selon que le gouverneur en conseil peut l'estimer, aux conditions que le gouverneur en conseil peut fixer; et
- c) Les entreprises ou autres activités accessoires aux ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, envisagées au paragraphe (a) ou au paragraphe (b).

Aux fins qui précèdent, et sous réserve de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) et des présents statuts, avec les modifications apportées à l'occasion, la Société a les capacités et les pouvoirs d'une personne physique.

2.2 Perspectives

Constituée seulement depuis février 2015, la SPFL est à la fois une entreprise jeune et mature, car elle dispose de ponts construits il y a plus de 75 ans. D'un point de vue d'exploitation de ponts par emplacement, l'ensemble des ponts de la SPFL s'est bien porté dans le passé et continue de s'adapter aux problèmes et aux conditions locales à mesure qu'ils se présentent. Cette situation offre une base solide à la SPFL à partir de laquelle elle peut réviser ses perspectives.

Du point de vue d'une entité fusionnée, nous prévoyons un avenir prometteur. Certains projets d'amélioration et de modernisation des ponts à grande échelle qui ont débuté en 2009 sont désormais terminés, et d'autres projets sont presque menés à terme. Les étapes de ces projets ont été exécutées dans les délais et sans dépassement de coûts du budget. Au même moment, d'autres projets visant à assurer la longévité des actifs sont en cours et nous évaluons des projets de mises à niveau d'autres installations.

Au cours du trimestre, les projets de construction importants comprenaient notamment :

- a) Suite à la réalisations du nouveau bâtiment commercial et de contrôle de la circulation intégré de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à Lansdowne à la fin du premier trimestre, d'importants travaux ont été effectués à la deuxième phase au cours du second trimestre. Les travaux comprenaient la démolition du bâtiment de contrôle de la circulation, la construction des six voies d'inspection primaire et la construction des aires extérieures. L'achèvement de ces travaux est prévu d'ici décembre 2017, ce qui finalisera le projet en grande partie. Annoncé en avril 2013, le projet a été financé par le fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers.

2.2 Perspectives (suite)

- b) De plus, les travaux de réfection pour trois piles ont été achevés à Lansdowne. La dernière réfection des piles en béton avait eu lieu en 2000. À la suite des inspections du pont au cours des dernières années, les conclusions ont confirmé que les piles 10, 12 et 13 sont dans un état acceptable, mais qu'elles montrent des signes de détérioration en surface. Une étude exhaustive des travaux de réfection recommandés pour ces piles a été effectuée en 2014.
- c) Les travaux de construction de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie se sont poursuivis. À l'heure actuelle, trois des quatre bâtiments du complexe sont terminés et opérationnels. Grâce à une planification exhaustive, la SPFL s'est assurée d'éviter toute interruption aux activités du pont international pendant la construction. Il est prévu que la majeure partie du projet soit terminée d'ici décembre 2017, ce qui inclut la construction du quatrième bâtiment, soit le bâtiment opérationnel. Le projet a été annoncé en septembre 2009 et financé par un accord de contribution du gouvernement.
- d) De plus, la plupart des arches du pont canadien ont été repeintes à l'emplacement de Sault Ste. Marie. Ce projet a été financé par la SPFL et par le partenaire américain. La peinture des arches du pont américain s'effectuera au cours d'un exercice financier subséquent et sera également financée par la SPFL et le partenaire américain.
- e) Le plan directeur de Point Edward a été mis à jour en 2016. Des éléments clés ont été établis comme étant prioritaires et des progrès sont actuellement réalisés pour atteindre les objectifs. La planification et la conception d'une rampe d'accès d'urgence sont en cours, l'amélioration des bancs de charge des génératrices pour répondre aux besoins électriques en cas d'urgence a été entamée; la planification pour la démolition de l'ancien bâtiment administratif et la création d'une aire de stationnement pour véhicules commerciaux sont en cours. D'autres projets sont prévus pour moderniser davantage le complexe douanier.

2.3 Changements importants

La SPFL a annoncé le 7 septembre 2017 qu'elle mettrait fin aux activités du bureau de change situé au pont Blue Water à Point Edward le 28 février 2018 dans le cadre de la révision de ses activités commerciales. Le bureau de change constitue une activité commerciale accessoire à la mission principale de la SPFL, qui est de construire, entretenir et exploiter les ponts et les infrastructures qui y sont associées. La SPFL a lancé un processus concurrentiel en vue de signer un accord de location avec un tiers indépendant pour l'implantation de nouveaux projets commerciaux visant à améliorer l'expérience client à cet emplacement. Sept postes sont touchés par cette annonce, et tous les employés ont pris connaissance des options qui s'offrent à eux en vertu de leur contrat d'emploi et de la convention collective.

3.0 GESTION DU RISQUE

RISQUE DE L'ENTREPRISE

Conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion, la SPFL met à jour et révisé son programme de gestion des risques d'entreprise de façon continue, en confirmant et incluant toute modification dans son environnement. Afin de gérer le profil de risque de la Société et de ramener l'exposition au risque à des niveaux raisonnables, des stratégies efficaces à l'égard de l'atténuation des risques et des plans d'action ont été développées, sous la supervision de membres de la haute direction assignés. La direction surveille les progrès de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration. Aucun nouveau risque important n'a été découvert au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2017.

RISQUE FINANCIER

Le modèle de financement vise à générer suffisamment de revenus pour couvrir le décaissement, y compris la dette, ainsi qu'à constituer les surplus d'exploitation nécessaires au financement de réparations et de la plupart des grands projets d'immobilisations. La volatilité actuelle du dollar canadien et la conjoncture économique ont une incidence sur le trafic voyageur à tous les emplacements. Pour atténuer le risque de ne pas atteindre l'autonomie financière, la SPFL continuera à effectuer des examens réguliers des droits de péages avec les partenaires américains, à prendre des mesures de restriction financière continues, à valoriser les études d'ingénierie pour les projets d'immobilisations, à investir dans la technologie, à achever le programme actuel d'amélioration des immobilisations de tous les ponts et à tenir pleinement compte des autres possibilités de revenus. De plus, le remboursement de la dette sera légèrement accéléré pour améliorer la situation financière et économiser les frais d'intérêt des années à venir. Bien que nous ajustons le taux de change à chaque pont de façon périodique, il n'y a eu aucun changement aux péages ou aux activités au cours des six mois se terminant le 30 septembre 2017. Aucun remboursement de la dette accéléré n'a été effectué au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2017, puisque le prochain remboursement accéléré est prévu au cours du quatrième trimestre de 2017-2018.

4.0 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

4.1 Résultats d'exploitation

TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières. Dans la perspective des produits, il y a plus de traversées aux ponts internationaux et le produit des péages est plus élevé au cours de deuxième et du troisième trimestre de l'exercice (juillet à décembre). Au premier trimestre (avril à juin) et au quatrième trimestre (janvier à mars), le nombre de traversées est toujours plus faible, d'où la baisse du produit des péages. Ce régime de demande tient principalement au trafic voyageur d'agrément et à un climat faisant en sorte que les voyageurs préfèrent voyager au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont le taux de péage est nettement supérieur. Les conditions économiques sont moins variables selon les saisons, mais davantage la conséquence du climat économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier (avril à décembre). Les charges prévues peuvent varier selon la météo, surtout au troisième et au quatrième trimestre, avec l'arrivée du temps froid. Les variations saisonnières des charges d'exploitation et d'administration ne sont pas jugées importantes.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)			
	30-Sep 2017	31 mars 2017	Variance
Actif			
Actifs courants	25 784	42 881	(17 097)
Actifs non courants	421 337	391 451	29 886
Total de l'actif	447 121	434 332	12 789
Passif			
Passifs courants	26 567	30 608	(4 041)
Passifs non courants	181 216	166 022	15 194
Total du passif	207 783	196 630	11 153
Total des capitaux propres	239 338	237 702	1 636

Actifs courants : La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements ont augmenté de 6,4 M\$. La SPFL a investi une importante partie de sa trésorerie en fonds de placement qui seront utilisés pour les futurs remboursements de la dette et projets d'immobilisations. Les comptes débiteurs ont diminué de 6,6 M\$ en raison du fait que la plupart des projets d'immobilisations importants de la SPFL sont presque terminés et en raison de l'existence de réclamations moins importantes à la suite du financement accordé pour ces projets par le gouvernement du Canada.

Actifs non courants : Les immobilisations corporelles ont représenté 12,1 M\$ de cette augmentation, laquelle résulte d'une somme de 20,9 M\$ en acquisitions, compensée par 8,8 M\$ de dépréciation associée à ces acquisitions. Les placements à long terme a augmenté de 1,0 M\$, ce qui permet de profiter des rendements plus élevés offerts pour les placements à long terme. Cet investissement de la trésorerie provient de flux de trésorerie de l'exploitation positifs, et il sera utilisé pour financer des projets d'immobilisations et de futurs remboursements de la dette.

Passifs courants : Les fournisseurs et autres crédateurs, les retenues de garantie et les provisions ont également diminué d'un montant net de 5,4 M\$, duquel la majeure partie est associée au travail effectué sur les trois grands projets d'immobilisations. La partie à court terme du financement d'immobilisations différé a augmenté de 1,3 M\$.

Passifs non courants : Le financement différé lié aux immobilisations corporelles a augmenté de 17,5 M\$ et provient entièrement du financement gouvernement lié aux trois grands projets d'immobilisations (consulter la section 4.3 pour obtenir plus d'information). La partie à court terme des obligations à payer a diminué de 2,4 M\$ en raison d'un paiement effectué au cours du T2.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Produits et financement public (en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois se terminant le 30 sept			Pour les six mois se terminant le 30 sept		
	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance
Péages	8 322	8 319	3	16 156	16 444	(288)
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 812	2 244	(432)	3 447	3 692	(245)
Contrats de location et permis	1 458	1 335	123	2 447	2 325	122
Intérêts	153	163	(10)	290	319	(29)
Profit de change	(39)	274	(313)	138	555	(417)
Bureau de change	442	613	(171)	544	920	(376)
Autres	(25)	220	(245)	46	322	(276)
Total des produits	12 123	13 168	(1 045)	23 068	24 577	(1 509)
Financement public	1 781	1 794	(13)	2 279	2 825	(546)

Péages et pont international des Mille-Îles : Il y a eu une diminution cumulative du trafic payant total aux quatre ponts internationaux de l'ordre de 1,2 % pour les deux premiers trimestres, présentant des écarts entre les emplacements de 3,2 % à 2,5 %. Cette diminution globale de 1,2 % constitue une amélioration par rapport à la diminution de 1,9 % enregistrée au T1. Le trafic voyageur a augmenté à un pont et diminué aux trois autres, présentant un changement global négligeable. Le trafic commercial a augmenté à un pont et diminué aux trois autres, présentant une diminution globale de 2,0 %. Par contre, les recettes ont diminué de 2,6 % en raison du renforcement du dollar canadien. Cette diminution résulte du fait que les recettes reçues en dollars américains (les transactions de péage individuelles) ou les recettes converties en dollars américains dans les états financiers (les états financiers faisant partie des états financiers consolidés de la SPFL comprenant la SSMBA et la TIBA) au cours de l'exercice financier sont converties en dollars canadiens à un montant inférieur et avec un dollar canadien plus fort.

Au cours du deuxième trimestre, l'ensemble du trafic est resté relativement stable par rapport à l'exercice précédent, avec une diminution de 0,6 %. Les recettes sont inférieures de 4,1 %, toujours en raison du renforcement du dollar canadien

Contrats de location et permis : Les recettes provenant des locataires commerciaux sont supérieures à la fin du deuxième trimestre de 2017-2018 par rapport à 2016-2017 en raison de renouvellements de baux avantageux et de recettes accrues provenant des locataires de la boutique hors taxe de la SPFL.

Profit de change : L'élément le plus important de cette diminution dans les opérations de change concerne la conversion des fonds détenus en devise américaine, ainsi que la conversion des actifs et des passifs de la SSMBA en dollars canadiens. Le taux de change est passé de 0,7513 \$ CA au 1^{er} avril 2017 à 0,8013 \$ CA au 30 septembre 2017 (le dollar a également augmenté au cours du T2, passant de 0,7796 \$ CA au 30 juin 2017 à 0,8013 \$ CA au 30 septembre 2017).

Bureau de change : Le renforcement du dollar canadien s'est traduit en une perte des liquidités détenues au bureau de change. Cette situation a entraîné une perte de change par rapport au T2 de 2016-2017, lorsque le taux de change n'avait pas changé.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

Financement gouvernemental : Le financement gouvernemental comprend l'amortissement du financement différé lié aux immobilisations corporelles de 1,8 M\$ (0,1 M\$ – T2 2016-2017) et le financement lié aux provisions de 0,5 M\$ (2,7 M\$ - T2 2016-2017). L'augmentation de l'amortissement provient de deux projets terminés et en exploitation, soit celui des installations de l'ASFC à Lansdowne et celui de l'avenue Brookdale à Cornwall. En ce qui concerne les provisions, consulter la section 4.3 afin d'obtenir plus d'information au sujet financement gouvernemental.

Charges d'exploitation et d'intérêts (en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois se terminant le 30 sept			Pour les six mois se terminant le 30 sept		
	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance
Fonctionnement	1 816	1 714	102	3 715	3 269	446
Charges liés aux pont international des Mille-	1 821	1 878	(57)	3 371	3 229	142
Bureau de change	182	163	19	372	368	4
Entretien	3 566	2 909	657	5 719	5 889	(170)
ASFC et ACIA	1 722	952	770	3 892	1 972	1 920
Administration	2 026	2 252	(226)	3 913	4 142	(229)
Total des charges	11 133	9 868	1 265	20 982	18 869	2 113
Charges d'intérêts	1 241	1 285	(44)	2 443	2 575	(132)

Fonctionnement : Au cours des deux premiers trimestres de 2017-2018, les salaires sont 0,2 M\$ plus élevés qu'au cours des mêmes trimestres de 2016-2017. Des dépenses supplémentaires ont été effectuées pour la gestion du système de péage.

Pont international des Mille-Îles : L'amortissement des immobilisations corporelles est de 0,2 M\$ plus élevé au cours des deux premiers trimestres de 2017-2018 par rapport aux mêmes trimestres de 2016-2017.

Entretien : Plusieurs facteurs ont une incidence sur l'écart, les plus importants étant une baisse de 0,3 M\$ due au calendrier des dépenses d'entretien au pont de Sault Ste. Marie et à une augmentation de 0,2 M\$ en amortissement.

Activités de l'ASFC et de l'ACIA : L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 1,8 M\$ de plus et se compose de l'amortissement intégral de l'ancien bâtiment de l'ASFC à Lansdowne, de l'amortissement du nouveau bâtiment de l'ACIA à Lansdowne, qui a ouvert ses portes à la fin du premier trimestre de 2017-2018, ainsi qu'à l'amortissement du bâtiment de l'ACIA à Sault Ste. Marie, qui a ouvert ses portes au cours du deuxième trimestre de 2016-2017.

Administration : De nombreux facteurs ont entraîné une baisse des dépenses administratives, y compris, mais sans s'y limiter, l'amortissement, les voyages et les dépenses en frais de consultation.

Charges d'intérêt : La diminution est attribuable aux remboursements de prêts bancaires au fur au moment de leur date de renouvellement respective, ainsi qu'aux paiements réguliers des obligations à payer. Le dernier remboursement bancaire s'est effectué au cours du T2 de 2016-2017 pour un montant de 3,5 M\$.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois se terminant le 30 sept			Pour les six mois se terminant le 30 sept		
	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance	30 sept 2017	30 sept 2016	Variance
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	3 055	8 804	(5 749)	10 415	12 245	(1 830)
Flux de trésorerie nets affectés des activités d'investissement	(2 623)	2 552	(5 175)	(10 789)	(185)	(10 604)
Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement	(2 374)	(5 684)	3 310	(2 505)	(5 842)	3 337
Augmentation (diminution) nette	(1 942)	5 672	(7 614)	(2 879)	6 218	(9 097)

Activités d'exploitation : Les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont atteint 9,1 M\$ au cours du T2 (12,5 M\$ – T2 2016-2017) en plus des variations du fonds de roulement de 1,3 M\$ (0,3 M\$ utilisé au cours du T2 2016-2017).

Activités d'investissement : À la fin du T2, la SPFL avait investi une somme supplémentaire de 10,5 M\$ (une entrée de fonds de 2,4 M\$ – T1 2016-2017). La trésorerie nette a également été utilisée pour des projets d'immobilisations de 0,3 M\$ (utilisation de la trésorerie de 2,6 M\$ – T2 2016-2017), lorsqu'on tient compte des fonds reçus par financement gouvernemental pour les projets d'immobilisation.

Activités de financement : Les activités de financement se résument uniquement au remboursement du capital des emprunts et des obligations à payer.

4.2 Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Le tableau suivant est un aperçu des recettes et des charges réelles par rapport à celles prévues pour la période complète de 12 mois dans le plan d'entreprise annuel de 2017-2018.

Produits et financement public (en milliers de dollars canadiens)

	30 sept 2017 (6 mois)	Plan d'entreprise (12 mois)	Pourcentage
Péages	16 156	31 048	52%
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	3 447	6 541	53%
Contrats de location et permis	2 447	4 200	58%
Intérêts	290	641	45%
Profit de change	138 \$	-	
Bureau de change	544	1 313	41%
Autres	46	33	139%
Total revenue	23 068	43 776	53%
Government funding	2 279	2 237	102%

Bien que les recettes comptent pour plus de 50 % des résultats de l'exercice par rapport au budget, il est prévu que l'ensemble des recettes se situeront légèrement en deçà du budget à la fin de l'exercice en raison des tendances saisonnières, de la diminution dans l'ensemble des volumes de trafic et du renforcement du dollar canadien.

Charges d'exploitation et d'intérêts (en milliers de dollars canadiens)

	30 sept 2017 (6 mois)	Plan d'entreprise (12 mois)	Pourcentage
Fonctionnement	3 715	9 165	41%
Charges liés aux pont	3 371	6 343	53%
Bureau de change	372	919	40%
Entretien	5 719	11 836	48%
ASFC et ACIA	3 892	4 184	93%
Administration	3 913	7 368	53%
Total des charges	20 982	39 815	53%
Charges d'intérêts	2 443	5 094	48%

L'ensemble des recettes se situe approximativement à 50 % du budget, sauf en ce qui concerne les activités de l'ASFC et celles de l'ACIA, qui atteignent 93 % du budget. Cet écart provient de l'amortissement des bâtiments de l'ACIA (l'ancien et le nouveau), qui est supérieur au budget, car ces bâtiments sont devenus opérationnels plus tôt que prévu.

4.3 Rapports sur l'utilisation des crédits

La SPFL reçoit actuellement des crédits parlementaires uniquement pour ses projets aux ponts de Cornwall et de Lansdowne, ainsi que pour les exigences de l'ASFC à Sault Ste. Marie et à Lansdowne. Le projet de Sault Ste. Marie est financé par le gouvernement du Canada, mais il est couvert par un accord de contribution.

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les six mois se terminant le 30 sept	
	30 sept 2017	30 sept 2016
Budget principal des dépenses	22 885	31 414
Demande de financement additionnel		450
Demande de report des années précédentes		2 638
aux années futures	(3 172)	4 508
Financement disponible	19 713	39 010
Prélèvement ⁽¹⁾		
Réel	14 658	17 912
Plan	5 055	21 098
Prélèvement total	19 713	39 010
Crédits parlementaires résiduels	-	-

⁽¹⁾ SFPL reçoit généralement leurs financements seulement lorsque les dépenses ont été encourues

Des 19,7 M\$ de prévisions de dépenses pour l'exercice, 17,0 M\$ sont destinés au projet de Lansdowne (13,6 M\$ ont été utilisés au cours des deux premiers trimestres) et 2,3 M\$ seront consacrés au projet de Cornwall (1,0 M\$ ont été utilisés au cours des deux premiers trimestres).

Le projet de 51,6 M\$ à Sault Ste. Marie a été mis en route en 2009 et les travaux sont financés par le fonds pour les ports d'entrée et les passages frontaliers. Dans le cadre de ce projet, la SPFL fournit également les 1,5 M\$ nécessaires aux améliorations locatives et à l'aménagement de mobilier de l'ASFC pour répondre aux besoins de sa main-d'œuvre (par l'entremise de crédits. Du 1,5 M\$ de financement supplémentaire, on prévoit engager 0,5 \$ au cours du présent exercice. On estime les dépenses à 10,9 M\$ pour l'exercice, montant duquel 7,2 M\$ ont déjà été utilisés au cours des deux premiers trimestres, ce qui comprend le montant de 0,1 M\$ nécessaire aux améliorations locatives et à l'aménagement de mobilier de l'ASFC.

Du financement total de 28,1 M\$ reçu au cours des deux premiers trimestres, 0,1 M\$ a trait au déclassement à Sault Ste. Marie, et 0,5 M\$ a trait au déclassement à Lansdowne, alors que le solde de 21,2 M\$ a trait aux acquisitions de propriété et d'équipement (19,1 M\$) et au paiement de retenues de garanties (2,1 M\$).

5.0 ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS NON AUDITÉS DE LA SPFL

Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2017

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL ont été préparés par la direction, révisés par le comité des finances et de la vérification, puis approuvés par le Conseil d'administration de la SPFL. Les auditeurs externes de la SPFL n'ont pas audité ni révisé ces états intermédiaires consolidés condensés non audités.

5.1 Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est responsable de la préparation et de la présentation juste de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, à la IAS 34 Information financière intermédiaire des IFRS, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités. La direction a aussi la responsabilité de veiller à ce que toute autre information que renferme le présent rapport financier trimestriel soit conforme, là où il y a lieu, aux états financiers consolidés condensés non audités.

La Société des ponts fédéraux Limitée a complété la consolidation des états financiers intermédiaires consolidés non audités et a mis en place et applique désormais les contrôles internes appropriés à cette fin. Pour préparer les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités, la direction de la Société des ponts fédéraux Limitée s'en remet à l'information financière non vérifiée que lui communique sa filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, et à l'information financière non auditée provenant de ses partenaires internationaux. L'information financière que lui fournit la filiale et les partenaires internationaux, ainsi que les contrôles internes établis et appliqués pour recueillir cette information, sont la responsabilité de la direction de chacune de ces filiales.

Compte tenu de notre connaissance de la situation financière, des résultats des opérations et des liquidités de la Société et en raison de la confiance que nous accordons à l'information financière recueillie et aux contrôles internes établis et appliqués par la filiale en propriété exclusive et les partenaires internationaux, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités présentent avec précision et à tous les égards la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités de la Société à la date et pour les périodes indiquées dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités.



Micheline Dubé
Présidente et première dirigeante



Natalie Kinloch
Chef des finances et des opérations

Ottawa (Canada)
30 novembre 2017

La Société des ponts fédéraux Limitée

État consolidé de la situation financière au 30 septembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre 2017	31 mars 2017
	Notes	(non audité)	
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 852	8 731
Placements		30 044	20 805
Clients et autres débiteurs		6 084	12 696
Charges payées d'avance		546	649
Total des actifs courants		42 526	42 881
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	377 212	364 752
Immeubles de placement		19 313	19 618
Immobilisations incorporelles		12	16
Incitatif à la location du bailleur		258	265
Placements		7 800	6 800
Total des actifs non courants		404 595	391 451
Total de l'actif		447 121	434 332
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		7 899	12 026
Avantages du personnel		791	820
Provisions	7	783	1 372
Retenues de garantie		1 979	2 663
Produits différés		2 705	2 698
Partie à court terme des emprunts		4 483	4 578
Partie à court terme des obligations à payer		4 707	4 556
Partie à court terme du financement d'immobilisations différé		3 220	1 895
Total des passifs courants		26 567	30 608
Passifs non courants			
Emprunts à payer		8 819	8 988
Obligations à payer		59 523	61 915
Avantages du personnel		7 845	7 573
Produits différés		1 744	1 820
Financement différé lié aux immobilisations corporelles		98 794	81 261
Provisions	7	4 244	4 194
Incitatif à la location du preneur		247	271
Total des passifs non courants		181 216	166 022
Capitaux propres			
Capital social – deux actions sans valeur nominale		-	-
Bénéfices non distribués		239 657	237 735
Cumul des autres éléments du résultat global		(319)	(33)
Total des capitaux propres		239 338	237 702

La Société des ponts fédéraux Limitée

État consolidé du résultat global

pour les trois et six mois se terminant le 30 septembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le		Six mois se terminant le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
	\$	\$		
Produits				
Péages et services	8 322	8 319	16 156	16 444
Contrats de location et permis	1 458	1 335	2 447	2 325
Bureau de change	442	613	544	920
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 812	2 244	3 447	3 692
Intérêts	153	163	290	319
Profit de change	(39)	274	138	555
Autres	(25)	220	46	322
Total des produits	12 123	13 168	23 068	24 577
Charges				
Fonctionnement	1 816	1 714	3 715	3 269
Charges liées au pont international des Mille-Îles	1 821	1 878	3 371	3 229
Bureau de change	182	163	372	368
Entretien	3 004	2 909	5 719	5 889
Agence des services frontaliers du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments	2 284	952	3 892	1 972
Administration	2 026	2 252	3 913	4 142
Total des charges	11 133	9 868	20 982	18 869
Résultat d'exploitation avant le financement public	990	3 300	2 086	5 708
Financement gouvernemental				
Amortissement du financement d'immobilisations différé	1 664	68	1 811	136
Financement lié au passif relatif au démantèlement	117	963	468	2 689
Total du financement gouvernemental	1 781	1 031	2 279	2 825
Éléments hors exploitation				
Charges d'intérêts	(1 241)	(1 285)	(2 443)	(2 575)
Total du résultat hors exploitation	(1 241)	(1 285)	(2 443)	(2 575)
Résultat net	1 530	3 046	1 922	5 958
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies				
Perte à la réévaluation des placements disponibles à la vente	25	45	(28)	130
Profit cumulé reclassé en résultat à la vente de placements disponibles à la vente	(258)	55	(258)	(11)
Total des autres éléments du résultat global	(233)	100	(286)	119
Total du résultat global de la période	1 297	3 146	1 636	6 077

La Société des ponts fédéraux Limitée

État consolidé des variations des capitaux propres
pour les six mois se terminant le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 avril 2016	238 723	80	238 803
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	5 958	-	5 958
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	(11)	(11)
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	130	130
Total des autres éléments du résultat global	-	119	119
Total du résultat global	5 958	119	6 077
Solde au 30 septembre 2016	244 681	199	244 880
Solde au 1er avril 2017	237 735	(33)	237 702
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	1,922	-	1,922
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Gain actuariel			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	(28)	(28)
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	(258)	(258)
Total des autres éléments du résultat global	-	(286)	(286)
Total du résultat global	1 922	(286)	1 636
Solde au 30 septembre 2017	239 657	(319)	239 338

La Société des ponts fédéraux Limitée

État consolidé des flux de trésorerie

pour les six mois se terminant le 30 septembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le		Six mois se terminant le	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	2017	2016	2017	2016
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	1 530	3 046	1 922	5 958
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement du financement d'immobilisations différé	(1 664)	(68)	(1 811)	(136)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 580	3 129	8 473	6 149
Amortissement des immobilisations incorporelles	2	2	4	5
Amortissement des immeubles de placement	153	154	305	308
Perte à la cession d'actifs	-	93	-	93
Variation des avantages du personnel	116	75	243	157
	4 717	6 431	9 136	12 534
Variations du fonds de roulement :				
Clients et autres débiteurs	6 175	(1 034)	6 612	(3 957)
Incitatif à la location du bailleur	3	4	7	8
Charges payées d'avance	(38)	(499)	103	(401)
Fournisseurs et autres créditeurs	(8 234)	4 273	(4 127)	5 657
Provisions	(206)	(948)	(539)	(1 765)
Retenues de garantie	660	995	(684)	532
Incitatif à la location du preneur	(12)	64	(24)	128
Produits différés	(10)	(482)	(69)	(491)
	(1 662)	2 373	1 279	(289)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	3 055	8 804	10 415	12 245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Paiements au titre d'immobilisations corporelles	(7 954)	(15 865)	(20 933)	(25 432)
Financement public lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles reçu	6 985	14 221	20 669	22 860
Produit de la vente de placements	5 649	9 402	8 484	12 109
Achats de placements	(7 303)	(5 206)	(19 009)	(9 722)
Flux de trésorerie nets (affectés) provenant des activités d'investissement	(2 623)	2 552	(10 789)	(1 85)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement d'emprunts	(133)	(3 584)	(264)	(3 742)
Remboursement des obligations	(2 241)	(2 100)	(2 241)	(2 100)
Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement	(2 374)	(5 684)	(2 505)	(5 842)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 942)	5 672	(2 879)	6 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 794	13 786	8 731	13 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	5 852	19 458	5 852	19 458

1. POUVOIRS ET ACTIVITÉS

La Société des ponts fédéraux Limitée (la « Société ») est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)* qui figure à l'annexe III, partie I, de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*. Elle est une mandataire de Sa Majesté et non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi sur l'impôt sur le revenu*. Elle est une société d'État mère qui rend compte au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports. La Société est une nouvelle entité issue de la fusion de l'ancienne Société des ponts fédéraux Limitée (l'« ancienne SPFL »), qui était une société d'État mère, avec sa filiale la Société du pont de la rivière Ste Marie (la « SPRSM ») le 27 janvier 2015, et avec une autre société d'État mère, l'Administration du pont Blue Water (l'« APBW ») le 1^{er} février 2015, conformément aux pouvoirs accordés par la *Loi no 2 sur le plan d'action économique de 2013*. La dernière fusion prévue de cette Loi, avec la filiale en propriété exclusive de la Société, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée (la « CPVIM »), n'a pas encore été réalisée.

Les principales activités de la Société sont la détention et l'exploitation de quatre ponts internationaux reliant la province d'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis d'Amérique (les « É.É.U. »). En outre, la Société peut aussi mener d'autres activités accessoires à l'exploitation des ponts.

La filiale en propriété exclusive de la Société, la CPVIM, exploite le pont international de la voie maritime à Cornwall, en tant qu'entreprise commune selon un accord intervenu entre la Société, le propriétaire canadien, et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation (la « SLSDC »), le propriétaire américain. En tant que société d'État, la CPVIM est également assujettie aux mêmes pouvoirs que la Société. La Société est aussi partie à deux autres accords pour l'exploitation de ponts internationaux. Dans le cas du pont international de Sault Ste. Marie, l'accord a été conclu avec le propriétaire américain, le département des Transports du Michigan (le « MDOT »). La supervision du pont est confiée à une entité internationale commune, la Sault Ste. Marie Bridge Administration (la « SSMBA »), et son exploitation est assurée par l'International Bridge Authority (l'« IBA »), une entité du MDOT. L'accord applicable à l'exploitation du pont international des Mille-Îles a aussi été conclu avec le propriétaire américain, la Thousand Islands Bridge Authority (la « TIBA »), une entité du comté de Jefferson, dans l'État de New York. Au passage frontalier entre Point Edward, en Ontario, et Port Huron, au Michigan, la Société détient et exploite la partie canadienne du poste. La partie américaine du passage frontalier est détenue et exploitée par le MDOT.

En vertu du décret C.P. 2015-31 daté du 26 janvier 2015, la Société s'est vu octroyer toutes les approbations nécessaires de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* aux fins de la propriété et de la gestion des ponts internationaux faisant partie du portefeuille de la Société. Selon l'article 6 de la *Loi sur les douanes*, la Société est tenue de fournir, d'équiper et d'entretenir, sans frais, les locaux ou autres installations nécessaires pour les douanes et l'Agence des services frontaliers du Canada (l'« ASFC »). Des dispositions semblables dans d'autres lois prévoient le même genre de soutien pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'ACIA) basée aux passages frontaliers terrestres. La filiale, la CPVIM, est aussi assujettie à la *Loi maritime du Canada* aux fins de la gestion du pont international sur le fleuve Saint-Laurent.

Le siège social de la Société est situé au 55, rue Metcalfe, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L5.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés de la Société ont été préparés selon la Norme internationale d'information financière 34 (IASB 34) et ne comprennent pas toutes les informations nécessaires pour les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Ces états financiers consolidés résumés non vérifiés suivent les mêmes politiques et méthodes comptables, comme déclaré à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

3. TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières.

Dans la perspective des produits, il y a plus de traversées de ponts internationaux et le produit des péages est plus élevé au cours du deuxième et troisième trimestre de l'exercice. Au premier et au quatrième trimestre, le nombre de traversées est toujours plus faible, d'où la baisse du produit des péages. Ce régime de demande tient principalement au trafic voyageur d'agrément et à un climat qui fait en sorte qu'ils préfèrent voyager au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont le taux de péage est nettement supérieur. Les conditions économiques sont moins variables selon les saisons, mais davantage la conséquence du climat économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les charges prévues peuvent varier selon la météo, surtout au troisième et au quatrième trimestre, avec l'arrivée du temps froid. Les variations saisonnières des charges d'exploitation et d'administration ne sont pas jugées importantes.

4. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés conformément aux normes IFRS oblige la direction à émettre des jugements, à faire des estimations et à formuler des hypothèses sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui peuvent avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Lorsque c'est le cas, l'incidence est comptabilisée dans des trimestres subséquents. Les jugements et estimations importants au 30 septembre 2017 sont compatibles avec ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

5. MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de la période de six mois, il n'y a aucune émission de nouvelles normes ou de nouveaux amendements émise par le conseil sur normes internationales d'information financière (ISAB) qui aurait eu une incidence future sur la Société, sauf ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			\$	\$				
Solde, 1 avril 2016	14 126	235 419	21 018	88 421		20 359	40 293	419 636
Ajouts	52	364	393	575		69	56 645	58 098
Cessions	-	(17 687)	(119)	(1 909)		-	-	(19 715)
Transferts	-	8 544	2 762	18 266		2 096	(31 354)	314
Solde, 31 mars 2017	14 178	226 640	24 054	105 353		22 524	65 584	458 333
Ajouts	-	38	68	8		24	20 795	20 933
Cessions	-	-	-	(4 807)		-	-	(4 807)
Transferts	-	22 820	3 170	36 227		3 419	(65 636)	-
Solde, 30 septembre 2017	14 178	249 498	27 292	136 781		25 967	20 743	474 459

Amortissement cumulé	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			\$	\$				
Solde, 1 avril 2016	-	54 751	10 428	20 186		13 539	-	98 904
Cessions	-	(17 687)	(119)	(1 841)		-	-	(19 647)
Transferts	-	-	-	767		-	-	767
Amortissement	-	7 457	1 678	3 741		681	-	13 557
Solde, 31 mars 2017	-	44 521	11 987	22 853		14 220	-	93 581
Cessions	-	-	-	(4 807)		-	-	(4 807)
Transferts	-	-	-	-		-	-	-
Amortissement	-	3 959	834	3 289		391	-	8 473
Solde, 30 septembre 2017	-	48 480	12 821	21 335		14 611	-	97 247

Valeur comptable nette								
30 septembre 2017	14 178	201 018	14 471	115 446		11 356	20 743	377 212
Valeur comptable nette								
31 mars 2017	14 178	182 119	12 067	82 500		8 304	65 584	364 752

Au cours du trimestre, la Société n'a pas conclu d'engagement afin de faire avancer les projets d'immobilisations corporelles.

7. PROVISIONS

	Cornwall ⁱ	Sault Ste. Marie ⁱⁱ	Lansdowne ⁱⁱⁱ	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde, 1 avril 2017	4 194	161	1 211	5 566
Désactualisation	50	-	8	58
Réductions découlant de paiements	-	(114)	(483)	(597)
Solde, 30 septembre 2017	4 244	47	736	5 027
Moins: tranche à court terme	-	47	736	783
Tranche à long terme	4 244	-	-	4 244

- i. La Société entreprendra la démolition des piles immergées à Cornwall. Cette activité mettra fin à la démolition du pont existant à haute travée. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017.
- ii. La Société a entrepris la construction d'une nouvelle esplanade canadienne à Sault Ste. Marie, ce qui entraînera la démolition des structures existantes. La démolition de ces immobilisations a commencé à l'automne 2016 et doit se terminer à la fin de l'année civile 2017. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017. Ces flux de trésorerie seront financés au moyen du financement gouvernemental qui sera reçu au moment de la démolition.
- iii. La Société a également entrepris un projet de construction d'un nouveau complexe douanier à Lansdowne, au pont international des Mille-Îles, ce qui entraînera la démolition des structures existantes. Puisque la première phase du nouveau complexe douanier s'est terminée au cours du T1, la Société continue les activités de démolition des structures existantes au cours du T2.

De plus, une provision pour le terrain contaminé à l'emplacement de Lansdowne a été comptabilisée en fonction des meilleures estimations de la direction sur les décaissements de trésorerie probables associés à l'assainissement du site en construction. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017.

La fin du projet de démolition et de l'assainissement du terrain contaminé est prévue pour l'automne 2017. Ces flux de trésorerie seront financés au moyen du financement gouvernemental qui sera reçu au moment de la démolition et de l'assainissement du terrain.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des retenues de garantie, de la partie à court terme des emprunts à payer et de la partie à court terme des obligations à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont divisées en trois catégories, soit les niveaux 1, 2 ou 3, selon le degré d'observabilité des données servant à évaluer la juste valeur et leur importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-après :

- Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et,
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

5.6 Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers restants de la Société :

Au 30 septembre		2017		
	Valeur	Côût	Niveau	
	\$	\$		
Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente				
Placements disponibles à la vente	16 947	16 947	Niveau 2	
Instruments financiers évalués au coût amorti				
Placements détenus jusqu'à leur échéance	20 897	20 897	Niveau 1	
Emprunts	13 050	13 302	Niveau 2	
Obligations à payer	78 882	64 230	Niveau 2	
Au 31 mars		2017		
	Valeur	Côût	Niveau	
	\$	\$		
Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente				
Placements disponibles à la vente	6 711	6 711	Niveau 2	
Instruments financiers évalués au coût amorti				
Placements détenus jusqu'à leur échéance	21 028	20 894	Niveau 1	
Emprunts	13 601	13 566	Niveau 2	
Obligations à payer	82 773	66 471	Niveau 2	